



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Oue
800, rue de La Gauchetière Ouest
7e étage, suite 7300
Montréal
Québec
H5A 1L6
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Oue
800, rue de La Gauchetière Ouest
7e étage, suite 7300
Montréal
Québec
H5A 1L6

Title - Sujet Construction hangar et chenil	
Solicitation No. - N° de l'invitation EF937-210361/A	Amendment No. - N° modif. 015
Client Reference No. - N° de référence du client R.100341.001	Date 2020-09-08
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTC-035-15787	
File No. - N° de dossier MTC-0-43041 (035)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-09-15	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Lussier, Joël	Buyer Id - Id de l'acheteur mtc035
Telephone No. - N° de téléphone (514) 708-3582 ()	FAX No. - N° de FAX (514) 496-3822
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

INVITATION À SOUMISSIONNER
Construction Hangar et agrandissement Chenil
Rigaud, Qué.

La présente modification 015 de l'invitation vise :

Ajout de l'addenda A04
Questions et réponses de soumissionnaires
Sommaire des modifications de l'invitation

Questions et réponses

Question 49

Question pour la section 08 71 00

- 1- À la note 2.6.1 : ils demandent d'adaptées tous les cadenas et serrures d'armoire sur un system de clé protégée. Pouvez-vous clarifier cette information ?
- 2- Dans le devis ils mentionnent clés et cylindres de BEST et dans les groupes MEDECO. Pouvez-vous clarifier La bonne compagnie ?
- 3- 2.6.4 : "Fournir trois (3) passe-partout pour chaque groupe de passe-partout ou de passe-partout partiels." Pouvez-vous clarifier le nombre requis ?

Réponse

Voir addenda A-04

Question 50

L'addenda 02 que vous avez émis ce matin est pour mécanique électrique mentionné dans la modification 007 émis le 19 Aout.

Dans la modification 008, Question/réponse, vous mentionnez l'Addenda A02. La modification 011 fait mention de l'addenda 2 et addenda 3. Serait-il possible d'avoir une clarification à cet effet ?

Cela fait 2 semaines que nous attendons ces addendas et plus d'un mois que nous travaillons sur le projet. Plusieurs sous-traitants ont beaucoup de difficulté à suivre l'ordre de ces modifications.

La fermeture du BSDQ est demain et les sous-traitant dois inclure l'entièreté des modifications et addendas émis donc plusieurs en Architecture.

Réponse

Voir modifications 013 et 014

Question 51

Au devis d'architecture section 08 80 50 à la partie 2 article 2.1.2.2 on fait référence à un vitrage de type V2 Vitrocéramique laminé très dispendieux. Mais pourriez-vous ou vos professionnels nous indiquer où ils appliquent ce produits sur le projet ou est-ce simplement un copier/coller dans le devis.

Réponse

Les portes qui se trouvent dans un mur avec résistance au feu sont montrées au tableau des portes. Si le type de porte contient un vitrage, la spécification de l'article 2.1.2.2 s'applique. Voir aussi les séparations coupe-feu à la page A02

Question 52

- À la suite de ma lecture de l'amendement 011, je constate que l'addenda A-02 n'est pas inclus. Serait-il possible d'avoir plus d'information?
- Au plan A-19 détail 03, la main-courante de la rampe d'accès fait référence au Détail 13/A27. Cette information est erronée. Serait-il possible d'émettre un détail pour sa conception ?
- Pour l'escalier au détail 01/A24, doit-on installer une main-courant? Si oui, serait-il possible d'émettre un détail pour sa conception ?

Réponse

Voir modification 014

On devrait lire « voir le détail 13 de A24 » et non « A27 »

Les détails 2 et 7 illustrent ce qui est requis

Question 53

Nous aimerions connaître le protocole d'accès au site du collège de l'AFSC.

Lors de l'excavation, Est-ce que les camions pour le transport en vrac auront besoin de s'enregistrer une fois par jour ou ils devront s'enregistrer lors de chaque entrée ou sortie du site ?

Cette information pourrait avoir une ampleur considérable sur la sortie des matériaux rattachés à ce projet.

Réponse

Le protocole pour les véhicules de transport de marchandises, équipements et matériaux est :

L'entrepreneur devra indiquer à l'ASFC les noms des entreprises qui vont se rendre au chantier, pour le transport en vrac et les livraisons de marchandises, équipements et matériaux. Les passagers des véhicules de ces entreprises n'auront pas à entrer et s'enregistrer à la réception du Collège. Lors de chaque passage, les chauffeurs de ces entreprises devront simplement s'arrêter à la guérite de contrôle du site, située au stationnement P1/P2, s'identifier au personnel de sécurité (qui lui vérifiera que l'entreprise est sur la liste soumise par l'entrepreneur), et ensuite se rendre au chantier en véhicule. L'entrepreneur devra fournir la liste des entreprises à l'ASFC et la mettre à jour à chaque semaine.

Sommaire des modifications de l'invitation

numéro de modif	date ajout au site Achats et ventes	description	pièces jointes à télécharger
0	2020-07-09	Invitation à soumissionner, date fermeture : 2020-08-24	Ensemble des plans et devis émis pour soumission
1	2020-07-17	Question et réponse 1	non
2	2020-07-27	Question et réponse 2; 3. Photo 001 qui répond à la question 2	Photo 001

3	2020-07-31	Addenda 001 ingénierie méc.élec.	Addenda 001, et plans zips
4	2020-08-10	Ajout 2e visite soumissionnaire le 2020-08-14	non
5	2020-08-21	Prolongement période appel d'offres au 2020-09-03	non
6	2020-08-21	Addenda A01 pour répondre à la question 6	Plan addenda 01 architecture bilingue
7	2020-08-21	Addenda 002 ingénierie méc.élec.	Addenda 002, et Plans ME01 à Me05
8	2020-08-21	Questions et réponses no.4; 5; 6; 7; 8; 9; 10	Tableau excel question-réponse 4-10
9	2020-08-27	Questions et réponses no.12; 13; 14; 15; 16; 17; 19; 20; 22; 24; 25; 27; 28; 29; 33; 34	non
10	2020-08-28	Prolongement période appel d'offres au 2020-09-10	non
11	2020-09-02	Addenda A03 et question 47	
12	2020-09-02	Questions et réponses no.11; 21; 23; 26; 31; 32; 35; 36; 37; 38; 39; 40; 41; 42; 43; 44; 45; 46	non
13	2020-09-04	Prolongement période appel d'offres au 2020-09-15	non
14	2020-09-04	Addenda A02 (pour répondre aux questions 8; 9; 10; 13; 14; 19; 22; 28; 33; 35; 41; 48)	non
15	pending	Addenda A04 et question 49 à 53	pending
Note : numéros de questions 18 et 30 non-utilisés			

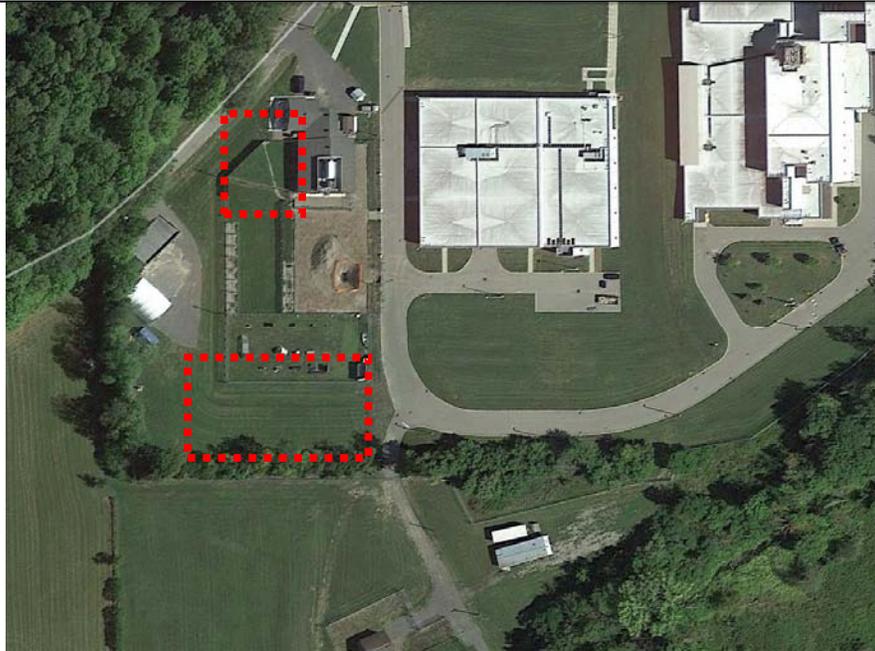
Toutes les autres clauses et conditions de l'invitation originale demeurent inchangées.

**COLLÈGE DE L'AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA
(ASFC)
AGRANDISSEMENT DU CHENIL ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU
HANGAR DE FORMATION**

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC)

Place Bonaventure - Portail Sud-Ouest
800, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 7300
Montréal, Québec
H5A 1L6
No client: R.100341.001
N° BBBL: P18-116

**ADDENDA EN ARCHITECTURE N° A-04
3 SEPTEMBRE 2020**



« Cet addenda fait partie des dessins et devis originaux et devra être reconnu comme faisant partie intégrante des documents contractuels. Les travaux affectés par cet addenda se conformeront aux dessins et devis originaux, aux conditions générales, aux modifications aux conditions générales et à tout addenda émis antérieurement s'il en est. Les soumissionnaires s'assureront que le coût des travaux affectés par cet addenda est inclus dans le montant de la soumission. »

1. DEVIS D'ARCHITECTURE

1. Section 08 71 00 – Quincaillerie pour portes

1.1 Retirer l'article 2.6.1 au complet.

1.2 Modifier l'article 2.6.2, comme suit :

2.6.2. Toutes les serrures et tous les cylindres seront assujettis au système de clé maîtresse à définir avec le représentant ministériel. Toutes les clés et cylindres seront avec chemin de clé restreint.

1.3 À l'article 2.6.4, ajouter à la fin, la phrase suivante : Inclure 5 types de clés passe-partout (5 x 3 unités) à déterminer selon la charte de codification avec le Représentant ministériel.

FIN DE L'ADDENDA A-04
